QualitÃ© des eaux : Ã‰tat des lieux 2019 et perspectives pour 2027

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
December 2019

L'Ã‰tat des lieux 2019 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie a Ã©tÃ© approuvÃ©, le 4 dÃ©cembre, Ã l'unanimitÃ©, par le co bassin Seine-Normandie. Patricia Blanc, directrice gÃ©nÃ©rale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie en prÃ©sente le principal rÃ©sultat :Â "Ã€Â indicateurs constants, le nombre de cours d'eau en bon Ã©tat Ã©cologique a augmentÃ© de 8 %. C' preuve que les efforts paient lÃ oÃ¹ ils sont menÃ©s sur les territoires, notamment sur la rÃ©duction des macropolluants, sur la restauration de l'hydromorphologie des riviÃ¨res ou la modernisation des systÃ¨mes d'Ã©puration", prÃ©cise-t-elle.

On constate des progrÃ¨s depuis le prÃ©cÃ©dent Ã©tat des lieux rÃ©alisÃ© en 2013. Ainsi, tandis que le PIB du bassin augmentait de 7,6 %, le nombre de cours d'eau dÃ©gradÃ©s baissait de 5 %. Ces progrÃ¨s sont le fruit de l'implication de l'ensemble des acteurs pour rÃ©duire les pressions produites par l'activitÃ© humaine (polluants, prÃ©lÃ¨vements, modifications physiques des cours d'eau ou du littoral). Par exemple, les rÃ©sultats montrent une baisse trÃ¨s nette de la pollution domestique grÃ¢ce Ã la modernisation des stations d'Ã©puration ; par ailleurs 1 000 kilomÃ¨tres de cours d'eau cÃ´tiers normands sont dÃ©sormais accessibles aux saumons de l'Atlantique grÃ¢ce Ã la restauration des cours d'eau. Cependant, d'autres donnÃ©es attÃ©nuent ce bilan encourageant : la morphologie des riviÃ¨res reste trÃ¨s altÃ©rÃ©e et des produits phytosanitaires sont omniprÃ©sents dans la trÃ¨s grande majoritÃ© des cours d'eau et eaux souterraines. La progression reste donc trop lente pour permettre l'atteinte du bon Ã©tat sur tous les cours d'eau du bassin Ã l'Ã©chÃ©ance de la directive-cadre sur l'eau (2027), compte tenu notamment de l'augmentation des pressions dÃ©mographiques et Ã©conomiques, des consÃ©quences du changement climatique, et de l'utilisation toujours soutenue de produits phytosanitaires. Les experts estiment que si nous n'engagions plus de nouvelles actions de protection des eaux, le taux de masses d'eau en bon Ã©tat chuterait Ã 18 % en 2027 pour 32 % aujourd'hui. JÃ©rÃ´me Goellner, directeur rÃ©gional et interdÃ©partemental de l'environnement et de l'Ã©nergie (DRIEE) d'ÃŽle-de-France, ajoute :Â "Par ailleurs, l'Ã©tat des lieux montre qu'il existe un risque de dÃ©gradation de l'Ã©quilibre entre les ressources en eau et les besoins, aggravÃ© par le changement climatique attendu. Le futur schÃ©ma directeur d'amÃ©nagement et de gestion des eaux devra rÃ©pondre Ã cet enjeu."Â Ce constat rend d'autant plus nÃ©cessaire la mise en œuvre de la feuille de route des Assises de l'eau, adoptÃ©e en juillet dernier. Elles visent Ã adapter la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique dans une mobilisation volontariste "pour aller plus vite et plus loin". Pour cela, le comitÃ© de bassin Seine-Normandie construit actuellement le nouveau schÃ©ma directeur d'amÃ©nagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin pour la pÃ©riode 2022-2027 qui dÃ©terminera les efforts Ã consentir pour atteindre les objectifs de bon Ã©tat des eaux. Ces efforts seront traduits dans le programme de mesures qui l'accompagne.

Cartes et infographiesÂ - dossier de presseÂ